

délégués du pouvoir mexicain le tact que vous avez su montrer jusqu'à ce jour, et vous éviterez avec soin tout conflit d'autorité ou d'attributions.

Il est possible que Sa Majesté maintienne encore pendant un certain temps, et dans des localités qui seront ultérieurement désignées, l'état de siège sous le régime duquel les circonstances m'ont forcé de placer le territoire que nous occupons : dans ce cas, les droits du commandement sont définis, et rien n'y sera changé.

Votre influence politique s'exercera toujours par les bonnes relations qui devront exister entre vous et les fonctionnaires civils, influence que vous devrez conserver sur leur esprit, et par la confiance que les populations ont placée dans les représentants de la France et par les principes généreux dont Elle a voulu doter le Mexique. La bonne harmonie qui règne entre nos soldats et les habitants témoigne assez de cette confiance, que je vous recommande de maintenir par tous les moyens en votre pouvoir.

En résumé, votre situation vis-à-vis des autorités mexicaines sera analogue à celle d'un officier général ou supérieur vis-à-vis d'un préfet ou des autorités administratives en France.

Ces instructions étaient fort sages et de nature à faciliter l'action du pouvoir civil. Maximilien pouvait prendre en main la direction du gouvernement : une force militaire imposante était prête partout, on le voit, à le soutenir et à l'appuyer.

Du côté de la population civile, la confiance continuait ; à vrai dire, elle n'avait pas encore eu le temps de se refroidir.

L'enthousiasme qui avait accueilli l'arrivée de Maximilien, joint à cet esprit de flatterie qui naît si

naturellement autour des trônes, avait suggéré à certains l'idée d'une proposition destinée à flatter l'Empereur, en montrant l'affectueuse sympathie qu'on professait pour Charlotte. Ces personnes zélées avaient formé le projet d'élever, sur la promenade du Paseo, un arc de triomphe, comme un hommage de gratitude dédié à l'Impératrice.

Maximilien, dès qu'il fut informé de la chose, exprima, dans une lettre adressée, le 14 juin, à son ministre d'État, M. Velasquez de Leon, l'émotion que l'Impératrice et lui avaient éprouvée à cette nouvelle ; mais il préférait, disait-il, voir élever, au lieu de l'arc de triomphe projeté, « un monument consacré à l'INDÉPENDANCE DE LA PATRIE, au pied duquel devront être placées les statues de ses principaux héros, comme Hidalgo, Morelos, Iturbide, et, inscrits en lettres de bronze doré, les noms de tous les autres chefs de cette glorieuse époque ; le tout devra être surmonté d'une grande statue représentant dignement la nation ». Et il ajoutait : « Pour répondre au mouvement le plus intime de mon cœur, j'aurai plaisir à poser moi-même solennellement la première pierre de ce monument le 16 septembre prochain ».

Puis, après cette flatterie du souverain en réponse à une flatterie de ses sujets, Maximilien voulut jouer au monarque populaire, et fit annoncer dans les journaux que, le dimanche, à une heure de l'après-midi, il donnerait, au palais national, audience à tous les Mexicains qui auraient quelque requête à lui présenter : il suffirait pour être admis de se faire inscrire au secrétariat de son cabinet quarante-huit heures à l'a-

vance, et chacun serait reçu, non pas selon son rang social, mais d'après l'ordre d'inscription sur le registre ouvert à cet effet. Les étrangers pouvaient être également admis à ces audiences, pourvu qu'ils se fissent recommander par le consul de leur pays.

Cette innovation montrait chez son auteur plus de bonne volonté que d'esprit politique. Que pouvait répondre à ces requêtes un souverain comme Maximilien, sinon quelques bonnes paroles ? La solution définitive dépendait des ministres, à qui on serait obligé de les renvoyer : alors à quoi bon ?

Pour obéir à son esprit quelque peu inquiet et enclin à prendre l'agitation pour l'activité, Maximilien songea, avant même d'avoir établi dans la capitale l'action du pouvoir, à parcourir les provinces pacifiées. Il dut, dans la prévision de cette absence, faire promulguer le décret signé à Miramar le 10 avril précédent, par lequel il instituait, en cas de décès, d'absence ou de toute autre éventualité l'empêchant de gouverner, l'Impératrice régente.

Cette mesure attira l'attention sur l'âge de la princesse Charlotte, et il n'était peut-être ni très utile ni très opportun de rappeler qu'elle n'avait que vingt-quatre ans.

Dans une pensée analogue, il modifia le ministère qu'il avait trouvé à son arrivée et qui était celui du général Almonte. Par un choix qui parut surprenant à beaucoup, il confia le portefeuille des Affaires étrangères à M. Fernand Ramirez. Or M. Ramirez avait été un partisan très convaincu du gouvernement de Juarez ; en 1862, il avait refusé de faire partie de l'Assemblée des Notables désignés par le maréchal Forey ;

tout récemment encore, lors de l'entrée à Mexico des souverains, il s'était tenu à l'écart et l'on avait remarqué que ce jour-là sa maison n'avait point été pa-voisée.

Il ne manquait pas de valeur ; mais cette raison n'était sans doute point la seule à laquelle Maximilien avait obéi, et l'on doit croire que cette nomination était surtout un indice de la volonté de l'Empereur de se soustraire à l'influence du parti clérical et de son désir d'établir une monarchie démocratique.

Si M. Ramirez accomplissait loyalement la mission qu'il acceptait, le choix présentait en effet un avantage certain. Mais ses partisans le suivraient-ils dans son évolution ? Maximilien l'espérait évidemment.

Et pour atteindre plus sûrement ce but, Maximilien cherchait à éloigner les cléricaux : ainsi il s'était bien gardé d'appeler auprès de lui M. Gutierrez de Estrada le promoteur de sa candidature, l'homme de son intronisation.

Les convictions de ce véritable homme de bien, pour respectables qu'elles fussent, n'en étaient pas moins d'un autre âge. En effet, les idées de théocratie s'étaient évanouies autour de lui sans le détromper : il continuait à croire que la religion pouvait être un instrument de gouvernement. Par un singulier aveuglement, il pensait encore, en dépit des défaites répétées du parti clérical, en dépit de la nécessité où ce parti s'était trouvé d'avoir recours à l'étranger que seul il était une force, et qu'en s'appuyant sur l'Église, il consoliderait l'État et l'Église.

Ces idées rappelaient l'Espagne des temps passés. D'ailleurs, la personne même de M. Gutierrez de Es-

trada était un si exact reflet de ses convictions, que l'Impératrice Eugénie, dont il était souvent l'hôte aux Tuileries, avait coutume de dire qu'en l'apercevant elle croyait voir Philippe II sorti de son cadre.

Maximilien, qui avait accepté la politique de Napoléon III en signant le second traité de Miramar, ne pouvait introduire M. Gutierrez de Estrada dans ses conseils, ni, l'ayant appelé, ne lui offrir aucune situation. Désireux de lui témoigner sa reconnaissance et son estime, il lui avait fait donner par son frère François-Joseph I^{er} le grand cordon de l'ordre de la Couronne de Fer ; il l'avait lui-même nommé grand-croix de l'ordre de N.-D.-de-Guadalupe, mais il s'était bien gardé de faire appel à son dévouement.

M. Gutierrez de Estrada avait compris et en honnête homme, inébranlable dans les principes d'honneur qui avaient été la règle de toute sa vie, il s'était dérobé aux appels de ses amis, et il avait refusé de revenir au Mexique.

Au baron de Pont, qui s'étonnait de le voir rester en Europe, il donna les raisons de son abstention dans un fier et beau langage :

Vous conservez l'espoir, me dites-vous dans votre cordiale bienveillance, que je finirai par triompher de mes hésitations et par me rendre au Mexique, où, pensez-vous, mes conseils et mes efforts pourraient être, quant à présent, si nécessaires.

A ce sujet, permettez-moi, cher baron, quelques mots absolument sans réticence. Vous savez mes principes, et ne doutez pas que l'homme de la nuit de Noël 1861, du 3 octobre 1863 et du 10 avril 1864, ne soit toujours l'homme de 1840.

D'une part, pour que j'eusse le droit de donner des conseils, il eût fallu tout d'abord, au milieu des faveurs *inoublables* dont on m'a comblé, que ces conseils m'eussent été demandés, ce qui n'a point eu lieu ; et dès lors, pas d'hésitation possible de ma part. D'ailleurs (et ce n'est pas moi qui parle ainsi, mais ce sont toutes les personnes, amis ou adversaires, qui l'écrivent de Mexico), il se trouve que, par le seul hasard des circonstances, par le caprice des événements, mon nom, au Mexique, est en quelque sorte un drapeau ; car on s'est habitué, depuis un quart de siècle, à me considérer comme le propagateur d'une même idée, et il va sans dire que ce drapeau ne peut être planté que dans la partie du terrain qui lui est propre, c'est-à-dire en s'appuyant sur ceux qui ont créé la situation actuelle, sur les conservateurs, qui constituent loyalement aujourd'hui la véritable nation mexicaine, en attendant qu'elle puisse s'adjoindre les bonnes volontés éprouvées et les adhésions sincères.

Vous retrouverez dans la lettre ci-jointe du *Mémorial diplomatique* cette pensée que j'avais exprimée antérieurement déjà, que tout n'est point encore fait, puisqu'il y a monarchie et monarchie. Nous avons conquis, il est vrai, le principe monarchique et le prince le plus digne entre tous et le mieux fait pour le faire fleurir ; mais, connaissant mon pays comme je le connais et dois le connaître, puisque j'ai pu annoncer en 1840 ce qui s'est vérifié à son égard, et contre l'attente commune, en 1864, c'est à bon droit que je crois savoir et pouvoir très justement apprécier le genre de monarchie qui lui convient.

Du reste, ce que j'aurais à dire et à développer à ce sujet ne pouvant être renfermé dans les bornes d'une lettre, je puis, sous ce rapport, me résumer par les derniers mots que je vous ai adressés d'un cœur attristé, et sous l'empire de prévisions alarmantes, occupé que je

suis toujours plus de l'avenir que du présent, en prenant congé de vous à Miramar : *On aura beau dire et faire, si l'on suit un autre chemin que celui que ma connaissance des hommes et des choses de mon pays me donne le droit d'indiquer, l'écueil est inévitable.*

J'exprimai cette conviction à bon escient, mon honorable et cher baron, et je dois ajouter, pour acquit de conscience, que je tiens chaque jour davantage à la signification de l'*In hoc signo*, appelant à mon aide le passé comme garantie et le temps pour témoin. Hors de là, suivant moi, point de salut possible pour nous!

Maintenant, en toute franchise, qu'aurais-je été faire dans les circonstances présentes au Mexique? quel eût été mon rôle? qu'y aurais-je représenté? Sans m'élever à la hauteur où votre appréciation si bienveillante me place, je ne pouvais évidemment y aller comme tout le monde, tout le monde n'ayant pas, — modestie à part, — concouru comme je l'ai fait à l'œuvre accomplie. Ne fallait-il pas, d'ailleurs, qu'on m'en eût exprimé le désir? Or, à cet égard, le silence a été absolu. N'était-ce pas suffisamment expressif, et ne devais-je pas conformer à ce silence ma conduite et mon attitude?

Ne m'était-il pas permis, dès lors, d'en induire, d'après les témoignages si éclatants qu'on avait accordés à l'homme, que le silence s'appliquait à mes principes et non à ma personne? Or que pouvait l'une sans les autres?

A ce propos, laissez-moi vous répéter que le plus grand sacrifice que j'eusse pu faire à mon pays et au prince bien-aimé qui le personnifie aurait été, cher baron, de me rendre à Mexico, puisqu'on eût pu suspecter la pureté des motifs qui ont constamment dominé tous mes efforts.

Enfin, à supposer qu'on m'eût confié un poste actif

dans le pays, une telle situation, du moment où mes principes, comme il m'était donné de le craindre, ne devaient pas être rigoureusement appliqués, n'aurait été pour moi qu'un lourd poids et une lutte, pénible peut-être, entre les affections ardentes et respectueuses de l'homme privé et les impérieux devoirs de l'homme politique, qui sait le sort du Mexique invariablement lié à la prédominance des idées monarchiques, idées qui sont les entrailles mêmes du pays, et c'est principalement à ce titre que j'y tiens. S'il en était autrement, si elles ne représentaient pas, à mes yeux, le symbole national, ce qui fait leur force, les convictions de mon esprit se taieraient, et je m'inclinerais, sans hésiter, devant la conscience et le véritable intérêt public, ainsi que je le fis naguère au sujet du système fédératif, qui était alors la loi de l'État, mais qui n'avait pas mes sympathies. J'ajouterai que, lorsque l'opinion devint contraire à ce système, je lui restai fidèle parce que je lui avais prêté serment, abandonnant plutôt le ministère que d'aider à sa chute et à son abolition.

A supposer, d'autre part, qu'on ne m'eût investi d'aucune fonction, j'aurais pu être, bien malgré moi, une difficulté là où je ne désire que le succès, quel que soit le moyen par lequel on l'obtienne.

Dans certaines situations, en effet, une force ou plutôt un dévouement (car je ne suis que cela) qui n'aide pas finit par nuire, sans que la volonté humaine y soit pour quelque chose.

En pareil cas, l'abstention est donc légitime et nécessaire. Je m'applaudis que vous m'ayez offert cette nouvelle occasion de causer avec vous à cœur ouvert; il va sans dire que je ne négligerai point, à l'occasion, de vous communiquer les nouvelles intéressantes que je pourrai recevoir de mon pays.

P.-S. — Une grande perte, une perte irréparable, m'est annoncée, hélas! mon cher baron : celle du D^r Miranda. Une telle intelligence, un tel cœur s'éteignant dans un tel moment! La Providence veut donc élargir sa tâche, en brisant ainsi un de ses instruments et de ses élus!

Le P. Miranda était mort, en effet, le 7 mai, à Puebla, au retour de son voyage à Miramar, mais, avant de rendre le dernier soupir, il avait eu le temps de communiquer ses impressions à ses amis politiques. Elles n'étaient rien moins que favorables au nouveau régime. On s'était, suivant lui, complètement trompé en choisissant l'archiduc Maximilien : il avait promptement deviné son rêve de monarchie démocratique et libérale, et, à ses yeux, c'était là le fait d'un idéologue! Le parti clérical, qui tenait le P. Miranda en grande estime, avait été profondément ému d'une telle appréciation. Il était déjà inquiet. Rien, en effet, ne lui avait réussi : la France n'avait point contenté ses désirs, la Régence l'avait tenu à l'écart, et voilà que Maximilien lui-même trahissait ses espérances.

Quel rôle devait-il prendre? Combattre l'empire ou le soutenir? reprendre l'Empereur ou le perdre?

On verra comment il s'y prit pour faire l'un et l'autre.

CHAPITRE VI

Projet d'organisation de l'armée. — Légion belge. — Légion autrichienne. — Adoption du code militaire français. — Amnistie (décret du 6 juillet.) — Maximilien ordonne la cessation du blocus des ports de l'Atlantique et du Pacifique. — Décrets, projets, formulaires élaborés par l'Empereur. — Titres honorifiques. — Grands dignitaires. — Règles d'étiquette. — Maximilien fixe sa résidence à l'Alcazar de Chapultepec. — Influence du cabinet de l'Empereur. — Position difficile du commandant en chef. — Lettre confidentielle de Napoléon III au général Bazaine (7-14 juillet 1864).

Napoléon III, dans ses entretiens avec Maximilien, avait vivement insisté auprès de lui sur la nécessité de doter l'empire nouveau d'une force nationale nécessaire à sa sécurité. Le traité de Miramar remettant à la fin de l'année 1867 l'évacuation du territoire mexicain par l'armée française, l'Empereur avait devant lui trois ans pour parfaire cette organisation.

En cela comme en beaucoup d'autres choses, l'administration du général Bazaine et de la Régence avait préparé des éléments fort importants déjà. Dès le début de la guerre, certains généraux, tels que Marquez, Mejia et d'autres, s'étaient tournés du côté des Français. En juin 1864, le chiffre des forces na-